

Compte-rendu du Bureau Syndical du Mercredi 20 Septembre 2017

Étaient présents : Mme Aïda BOYER, Mme France GOMEZ DE MERCADO, Mme Stella BSERENI, M. Dominique CHAMBON, M. Maurice QUINKAL, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Gérard GRIFFE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Alain LOUCHE, M. Jérôme BERNARD, M. Jacques FRANCOIS.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE, M. Patrick GILLES (CD07).

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h00

1/ Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 7 Juin 2017

M. Maurice QUINKAL présente le PV du dernier bureau.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité ce procès-verbal.

2/ Etat de l'art du futur local du SMI

M. Maurice QUINKAL donne la parole à Me Dominique CHAMBON,

Me Dominique CHAMBON indique qu'en date du 30 août le tribunal de commerce de Romans Sur Isère a prononcé la liquidation judiciaire de la société LVEV et nommé un liquidateur.

Afin de continuer la procédure, il advient au SMI de délibérer afin de faire une offre d'achat au nouveau liquidateur judiciaire.

Me Dominique CHAMBON indique aux membres du bureau syndical qu'à compter de la décision du tribunal les créanciers ont deux mois pour notifier leurs créances, une fois passé ce délai le liquidateur pourra, s'il le souhaite, accepter l'offre d'achat du SMI

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette délibération.

3/ Démission d'un membre du Comité Syndical

M. Maurice QUINKAL informe les élus de la démission de toutes ses fonctions de M. Louis GRANGE (Mairie de Thueyts) pour des raisons de santé.

M. Maurice QUINKAL propose aux élus d'ouvrir la possibilité, lors du prochain comité syndical, d'intégrer un nouveau membre au bureau syndical afin de pouvoir prolonger la dynamique mise en place depuis le début du mandat.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette proposition.

4/ Comité Syndical de fin d'année

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du bureau syndical de décider la date du prochain

comité syndical.

Après un tour de table la date du Mercredi 13 Décembre 2017 à 18H30 en visio-conférence est retenue.

5/ Amende fiscale

M. Maurice QUINKAL indique que depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités et entreprises doivent dénoncer les infractions routières des agents du SMI effectuées avec un véhicule du parc.

Un oubli ayant été fait, le SMI a reçu une amende pour non dénonciation.

M. Le Trésorier souhaite avoir une délibération afin d'autoriser de manière permanente le paiement de ce type d'amende.

Les membres du bureau, à l'unanimité, approuvent cette délibération.

6/ Campus Numérique

M. Maurice QUINKAL rappelle les tenants du projet du Campus Numérique, ce projet n'ayant pas avancé depuis le dernier bureau syndical.

Suite à différentes discussions et à l'avancée de l'achat du futur local, les membres du bureau syndical demandent à M. Maurice QUINKAL de faire avancer les équipes du SMI sur ce projet.

7/ RH :

M. Maurice QUINKAL indique la réussite à un examen professionnel d'un agent, il est proposé la création d'un poste d'adjoint administratif première classe, à compter du premier Novembre 2017.

Le Bureau approuve à l'unanimité cette création de poste.

La séance est levée à 19h30.